

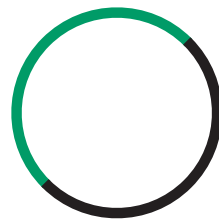
2009–2014

Charte sur l'environnement

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Charte de la BNS sur l'environnement



4

But

Limites du système

6

Domaines d'action de la BNS

Objectifs en matière d'environnement pour les années 2009 à 2014

9

Gestion de l'environnement

Photos

Page de couverture **Glacier de piedmont, Axel Heiberg**
Arctique canadien, vue aérienne J. Alean

Page 5 **Banquise de Larsen**
Arctique, image satellite NASA

Page 8 **Région englacée au pied de l'Himalaya**
Bhoutan (en bas), Tibet (en haut), image satellite NASA

Imprimé sur «Perlen Trend»,
contenant 75% de papier recyclé et 25%
de copeaux de bois suisse.

Avant-propos

Depuis 1996, la Banque nationale suisse (BNS) met en œuvre une gestion de l'environnement systématique qui lui a permis de réduire considérablement la consommation de ressources et les atteintes à l'environnement imputables à ses activités.

Ces dernières années, il est clairement apparu que le changement climatique constituait un enjeu de taille pour l'avenir de la planète. Pour relever ce défi, il faut absolument faire rimer impératifs économiques et impératifs écologiques à long terme. C'est dans cet état d'esprit que la BNS assume sa responsabilité écologique: dans notre charte d'entreprise, nous nous sommes engagés à fournir nos prestations en nous efforçant de ménager les ressources naturelles et en nous inspirant des principes du développement durable.

La présente charte sur l'environnement mise à jour est valable pour les années 2009 à 2014. Elle fixe des objectifs dont la réalisation exige la participation de tout un chacun, au travail comme dans la sphère privée.

Nous vous remercions d'ores et déjà de nous soutenir dans nos efforts en vue de protéger l'environnement.

Jean-Pierre Roth
Ulrich Kohli

Philipp M. Hildebrand
Thomas Wiedmer

Thomas Jordan
Dewet Moser

But

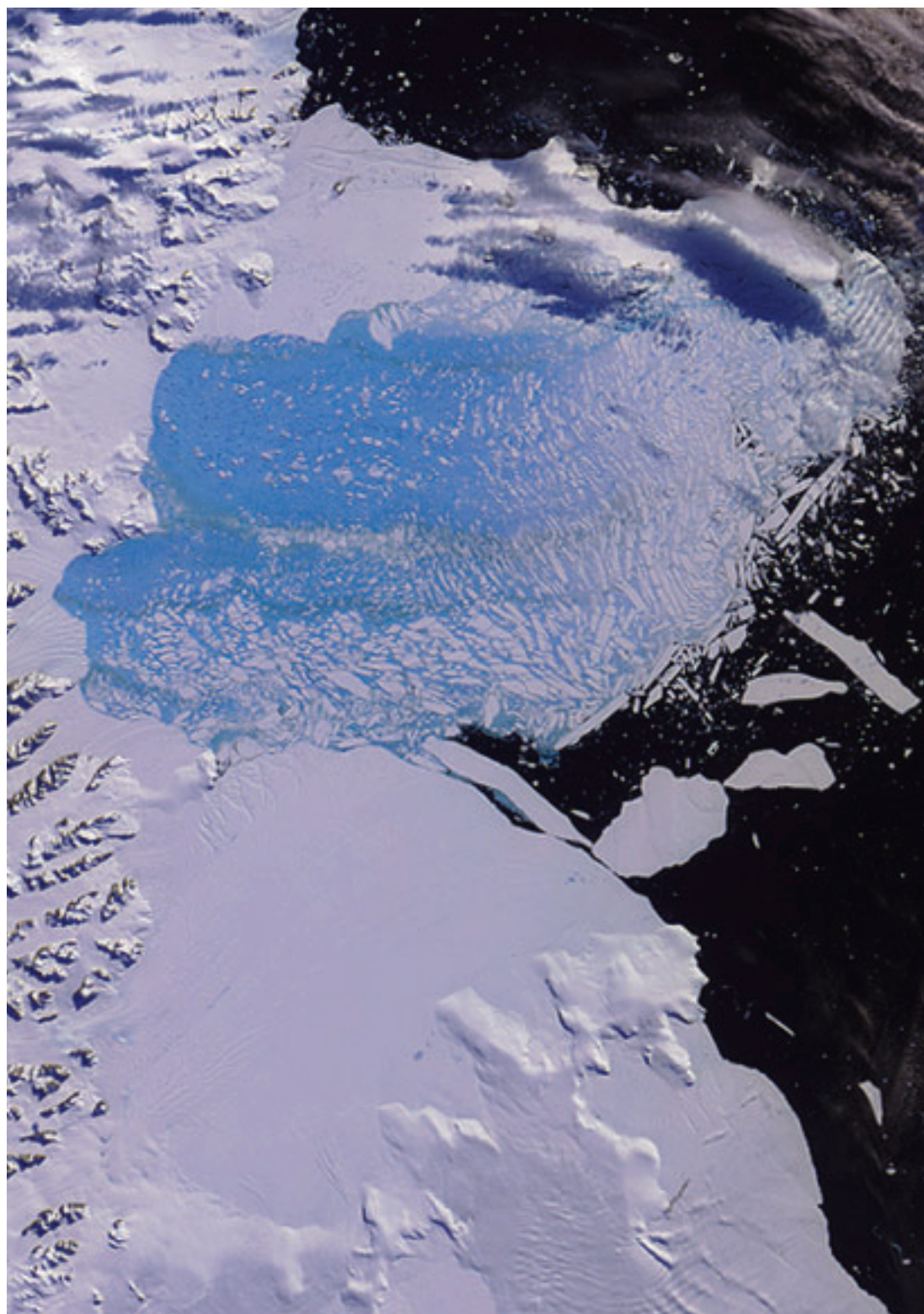
La charte sur l'environnement énonce les principes et les exigences permettant à la BNS d'utiliser les ressources de manière à préserver l'environnement. Une attention particulière est accordée à la protection du climat.

La charte et les objectifs qui y sont fixés doivent influencer les décisions et le comportement de tous les collaborateurs dans l'accomplissement de leurs tâches professionnelles et les inciter, dans leur sphère privée également, à se mobiliser pour la protection de l'environnement.

Les efforts consentis en faveur de l'environnement permettent à la BNS d'asseoir sa réputation d'entreprise qui assume pleinement sa responsabilité économique.

Limites du système

La charte sur l'environnement et les objectifs écologiques sont contraignants pour tous les sites de la BNS ainsi que pour le centre de vacances et de formation du Hasliberg. Nous encourageons également, dans une mesure appropriée, les initiatives privées de nos collaborateurs en matière de protection de l'environnement.



Domaines d'action de la BNS

Nous agissons dans les domaines suivants:

Changement climatique

Nous réduisons les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique et compensons les émissions inévitables afin d'atteindre la neutralité dite climatique.

Préservation des ressources et efficacité énergétique

Nous ménages les ressources naturelles, prenons des mesures destinées à améliorer l'efficacité énergétique et réduisons les nuisances écologiques dues aux activités et aux déplacements professionnels.

Approvisionnement en espèces

Nous veillons à ce que nos billets de banque soient fabriqués avec des matières premières écologiques et qu'ils soient conçus, produits, distribués, traités et éliminés de manière aussi respectueuse de l'environnement que faire se peut. En ce qui concerne la circulation des pièces de monnaie, nous nous efforçons de trouver des solutions non dommageables à l'environnement.

Collaborateurs

Nous créons les conditions qui permettent à nos collaborateurs d'assumer leur responsabilité écologique tant sur leur lieu de travail – dans leurs domaines de spécialisation et de gestion de personnel – que dans leur vie privée.

Fournisseurs et partenaires de la BNS

Nous choisissons nos fournisseurs et nos produits sur la base de critères écologiques et sociaux et incitons nos partenaires commerciaux ainsi que les institutions liées à la BNS à s'investir en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

Objectifs en matière d'environnement pour les années 2009 à 2014

Changement climatique

- La Banque nationale réduit de 10% ses émissions directes de gaz à effet de serre dues aux carburants et aux combustibles fossiles.
- Nous continuons de couvrir notre consommation d'électricité à raison de 100% par des énergies renouvelables.
- Nous visons à produire au moins 1% de l'électricité avec nos propres installations photovoltaïques.
- Nous cherchons, dans la mesure où les contraintes techniques et économiques le permettent, à nous passer de combustibles fossiles pour les installations de chauffage devant être assainies.

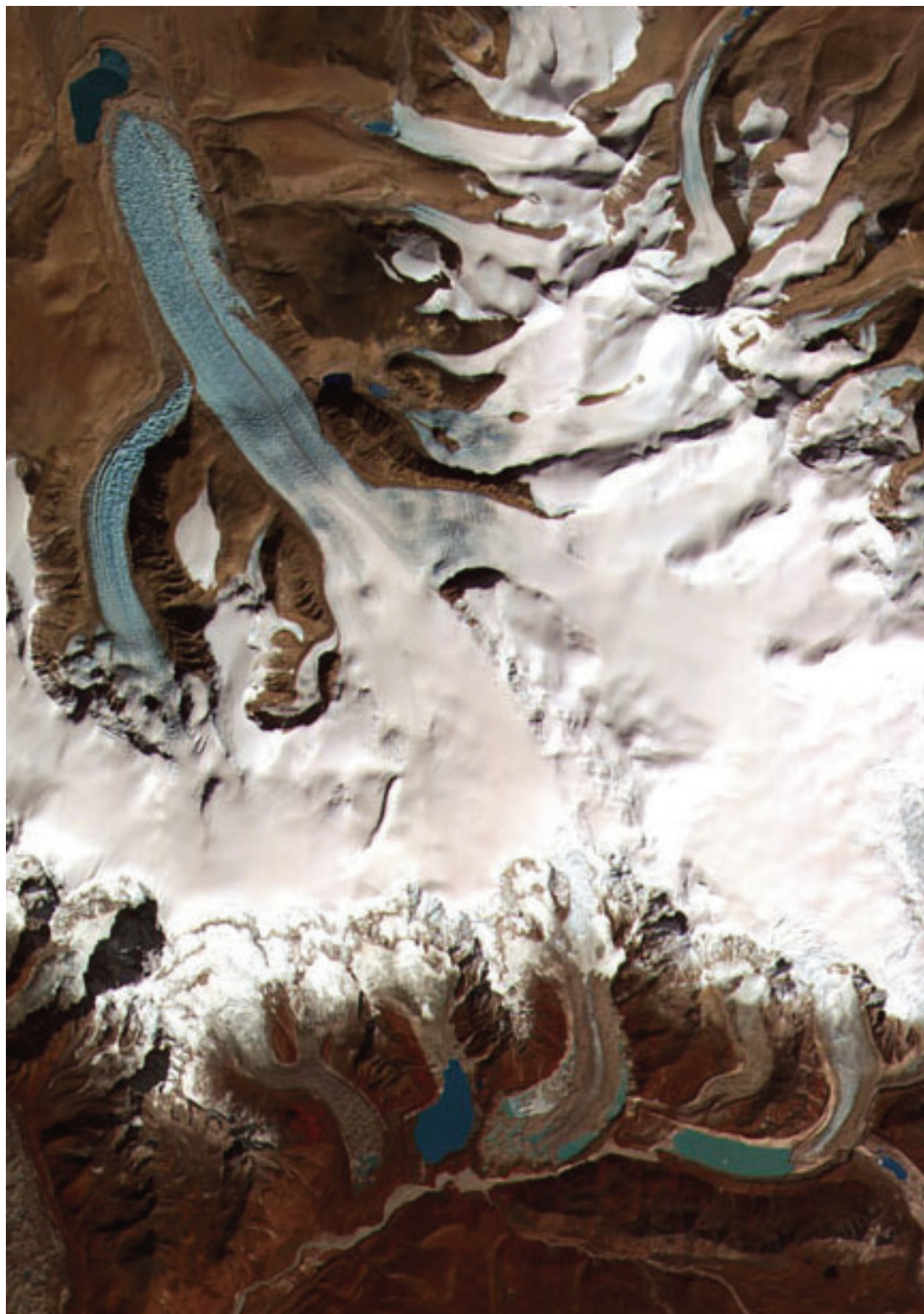
- Nous compensons intégralement, d'ici à l'an 2011, les émissions de gaz à effet de serre restantes en soutenant des projets de réduction des émissions de CO₂. Les émissions de gaz à effet de serre évitées grâce à des mesures mises en œuvre par les collaborateurs et financées en partie par la BNS sont portées en déduction des émissions imputables à la Banque.
- Nous veillons à ce que la consommation d'énergie cesse d'augmenter en chiffres absolus.
- Nous diminuons de 5% la consommation d'électricité par collaborateur.
- Nous réduisons de 10% la consommation de combustibles fossiles.
- Nous faisons en sorte que l'utilisation d'autres ressources ainsi que les émissions telles que les déchets et les eaux usées ne continuent pas d'augmenter.
- Nous soutenons les efforts consentis en vue de réduire les déplacements professionnels, en particulier ceux effectués en avion.
- Lors de nouvelles acquisitions et de remplacements de véhicules de la BNS, nous choisissons des modèles peu gourmands en carburant.
- Nous encourageons le recours aux moyens de communication électroniques afin de réduire le nombre de déplacements professionnels.
- Nous optons pour des machines, appareils et véhicules produits de manière respectueuse de l'environnement et présentant une efficacité énergétique et une durée de vie élevées.
- Nous privilégions les matériaux de construction, d'équipement et de consommation courante écologiques et non nocifs pour la santé et veillons à ce que leur recyclage et leur élimination n'entraînent pas de nuisances pour l'environnement.
- Nous étudions la possibilité d'utiliser du coton issu de l'agriculture biologique pour la fabrication des billets de banque.
- Nous concevons et développons les billets de banque en intégrant des impératifs écologiques dans nos réflexions. Dans cette perspective, nous mettons à jour l'analyse du cycle de vie des billets de banque suisses.
- Nous définissons des standards pour l'aménagement de postes de télétravail.
- Nous optimisons le taux d'utilisation de notre infrastructure et des postes de travail grâce à des modèles de travail souples.
- Nous encourageons les initiatives privées des collaborateurs dans le domaine de la protection du climat.
- Nous examinons l'efficacité de notre analyse des fournisseurs et appliquons des standards écologiques et sociaux.

Préservation des ressources et efficacité énergétique

Approvisionnement en espèces

Collaborateurs

Fournisseurs et partenaires de la BNS



Gestion de l'environnement

En adoptant la charte sur l'environnement, la Direction générale élargie arrête la stratégie de la BNS en matière de gestion de l'environnement. Les activités menées dans ce cadre sont présentées et commentées une fois par an.

Organisation

Le Collège des suppléants approuve le programme de travail annuel, se charge de l'information de la Direction générale élargie et statue sur les propositions du comité de l'environnement, à moins que, pour des raisons budgétaires, celles-ci ne ressortissent à un autre organe de la Banque.

Le comité de l'environnement coordonne les activités déployées dans le cadre de la gestion de l'environnement. Il se compose de représentants de tous les départements, désignés par le Collège des suppléants.

Le bureau de l'environnement est responsable du système de gestion de l'environnement et fournit des conseils techniques aux supérieurs hiérarchiques.

Soucieuse de contribuer à la protection du climat, la BNS se fixe, pour les années 2009 à 2014, des objectifs concrets en matière de protection de l'environnement destinés à stabiliser et à réduire la consommation de ressources.

Objectifs et progrès accomplis

Toutes les unités d'organisation ou de gestion contribuent, à leur niveau, à la réalisation des objectifs écologiques.

Nous invitons chaque collaborateur à participer activement à ces efforts en suggérant des mesures possibles.

Le bureau de l'environnement informe régulièrement les collaborateurs sur les objectifs et les progrès accomplis en matière de protection de l'environnement.

Notre système de gestion de l'environnement est conforme aux standards et aux prescriptions internationales spécifiques à la branche.

Mise en œuvre et contrôle

La planification et l'information écologiques sont intégrées dans les instruments de direction et les structures de la Banque.

Nous établissons chaque année un écobilan sur les flux de matériaux et d'énergies et analysons périodiquement les progrès réalisés en matière de protection de l'environnement.

Nous échangeons nos expériences avec d'autres entreprises et informons le public de nos efforts pour la sauvegarde de l'environnement.

Nous intégrons des thèmes consacrés à l'écologie dans les cours de formation internes pour sensibiliser les collaborateurs aux questions d'écologie et les inciter à adopter un comportement respectueux de l'environnement.

Interlocuteurs et informations

De plus amples informations sur la gestion de l'environnement figurent sur Inhouse à l'adresse suivante: 1^{er} département/Affaires juridiques et services/Immeubles et services/Environnement.

Banque nationale suisse
Bureau de l'environnement, Claudia Kopp
Case postale, 8022 Zurich
Téléphone 044 631 34 52
E-mail **claudia.kopp@snb.ch**

Banque nationale suisse
Case postale, 8022 Zurich
Téléphone 044 631 31 11
Fax 044 631 39 11